

**Commune d'Anderlecht**

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 17/10/2025

N/Réf. : AND20340\_749\_PU

Gest. : KD/XX

V/Réf. : Dossier 53820

Corr: Geoffrey DE LATTE

NOVA : 01/PU/1995068

ANDERLECHT. Rue des Bassins, 3

(= en zone de protection du Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique sis Square des Martyrs Juifs / Inventaire )

PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité une habitation transformée en logements communautaires

Demande de la Commune du : 23/09/2025

**Avis de la CRMS**

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 23/09/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/10/2025, concernant la demande sous rubrique.



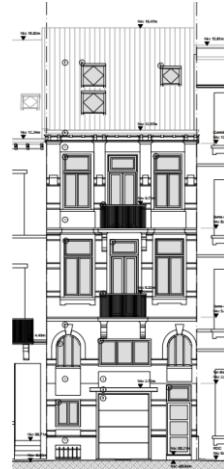
Situation patrimoniale  
©Brugis



Façade à rue en 2019 ©Google Street View



Façade à rue actuelle ©Google Street View



Élévation projetée de la façade.  
Image tirée du dossier de demande.

**Avis**

La demande porte sur la mise en conformité de la division et des travaux de transformation de la maison en un logement communautaire (8 chambres et parties communes). En ce qui concerne les châssis, la CRMS désapprouve le remplacement, en 2020, des menuiseries en bois peintes en vert (encore d'origine ?) par des châssis en PVC blanc de qualité médiocre. En outre, d'autres interventions ont altéré la façade avant, notamment la création d'une porte de garage, la mise en peinture anthracite de la façade, etc. Ces transformations ont-elles fait l'objet d'une autorisation préalable ? La situation de droit du bien devrait être clarifiée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

S. VAN ACKER  
Président

c.c. : [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [ndeswaef@urban.brussels](mailto:ndeswaef@urban.brussels) ; [urbanisme@anderlecht.brussels](mailto:urbanisme@anderlecht.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [gdelatte@anderlecht.brussels](mailto:gdelatte@anderlecht.brussels)